

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0016558

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2161 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre : RETRAITE
 Nom & Prénom : AOUAD NAJIB Date de naissance : 13/04/53
 Adresse : RÉSIDENCE ABDELMOUEN IMAZ ART. II BD BOR ANZALANE
 Tél. : 0661 411411 Total des frais engagés : 1498,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra Casablanca
Tél: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 33
N°: 01060218*

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : 17/06/2020 AOUAD Najib Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Laâyoune

Signature de l'adhérent(e) : NJIB

Le : 17/06/2020

VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	
Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.	
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
ACCUEIL	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule : <u>2161</u>	Nom de l'adhérent(e) : <u>AOUAD NAJIB</u>
Total des frais engagés : <u>1498,60</u>	Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 JUN 2020	CG EKG (ECG)		300 DT	Docteur Hassan CARDIOLOGIST 20, Rue Oumaima Al Kader, Casablanca Bd. Al Massira, 30.01 - Fax: 0522 361 161 0522 393 01 - INP: 091080218

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL OUM *	17/06/2020	4498,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

40
hu

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness , Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra , Quartier Racine - Casablanca 20000

المختبر لحسن جمی
أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université
de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste
des Hôpitaux de France



GSM : 06 61 14 94 22
Tél : 05 22 39 31 01
Fax : 05 22 36 79 35

17 JUIN 2020

A. Abdal Majib

361,00 x 3
Exforge 10mg



1er lot
57,70 x 2
Aldeacty 50



57,70 x 2 = 115,40

OB

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaïma SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
A: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218

P.P.V: 57DH70
LOT: B22816
EXP: 08.2021

P.P.V: 57DH70
LOT: B22816
EXP: 08.2021



AOUAD NAJIB

Date Examen: 17/06/2020 12:02:01

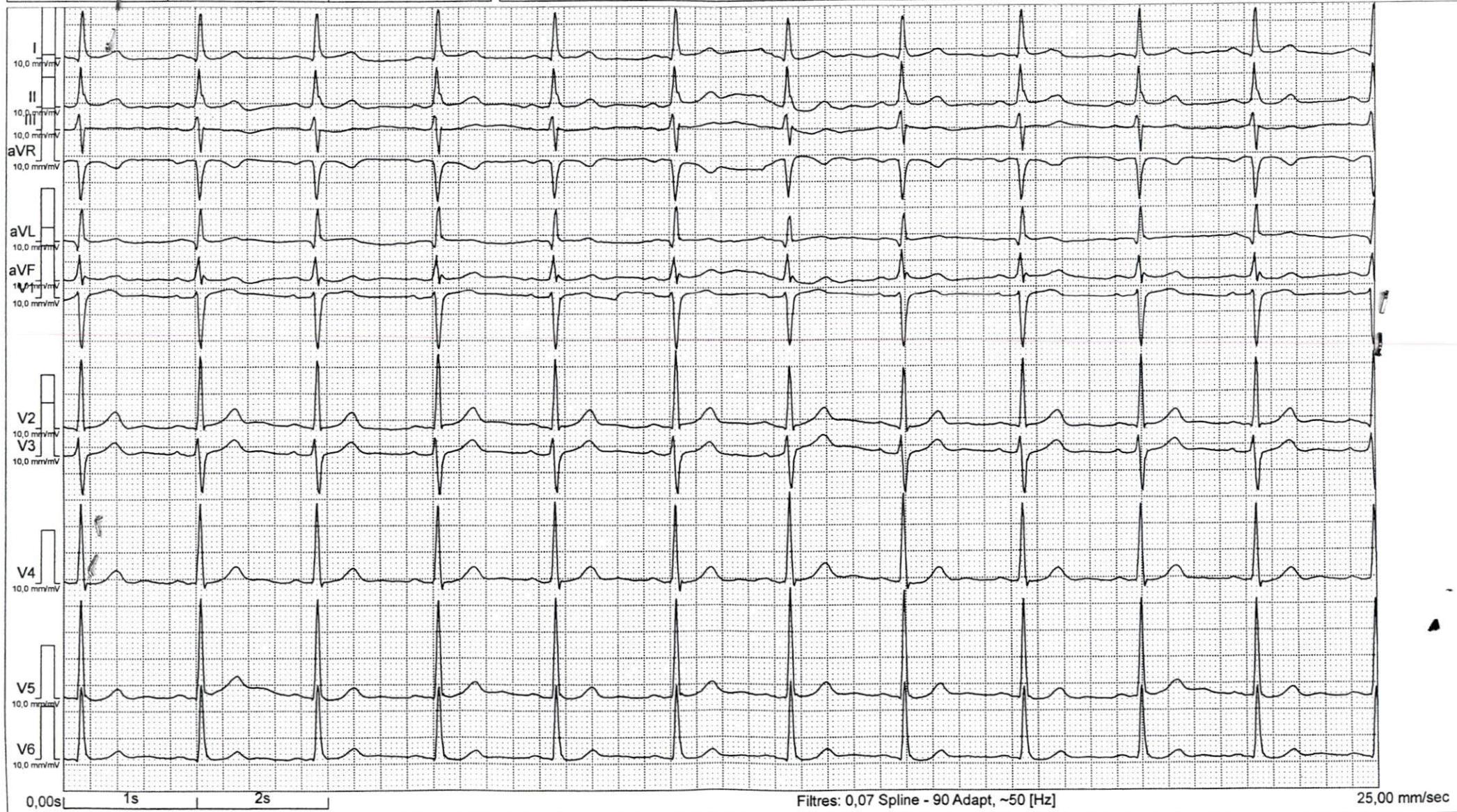
Dr. Jammi Hassan, CardioPoint

PA 13.6/75

HR	67/min	P	142ms	Axe P	53°
RR	896ms	PQ	174ms	Axe QRS	29°
QRS	96ms			Axe T	42°
TA		QT	402ms	QTc(B)	425ms

(* Non confirmé par le médecin)
*RYTHME SINUSAL
*ELARGISSEMENT ONDE P
*POSSIBILITE D'HYPERTROPHIE DE AURICULAIRE GAUCHE
*ECG A LA LIMITE DU NORMAL

PA 13.6/75



Filtres: 0,07 Spline - 90 Adapt, ~50 [Hz]

25,00 mm/sec